



Tarifs 2021 – MAS

Le prix de journée de la MAS du CHI Corte-Tattone est pris en charge par la dotation soins versée par l'Assurance Maladie à l'établissement.

Il reste à charge pour le résident le forfait hospitalier, qui est pris en charge par certaines mutuelles. Il convient de le vérifier auprès de sa mutuelle ou complémentaire santé.

Forfait Journalier	20.00 €
---------------------------	---------

En cas d'absence du résident pour maladie (hospitalisation), la facturation du forfait journalier hospitalier est suspendue et le résident est considéré comme sortant jusqu'à son retour dans l'établissement ou une nouvelle entrée sera établie.

En cas d'absence pour congés (permission) de plus de 5 jours, le résident ne s'acquitte pas, durant l'interruption de son séjour, du forfait journalier.

Pour en savoir d'avantage, contact : 04.95.47.29.29